



Communiqué de presse
18/03/2024

Caracol lance un appel aux bailleurs pour mettre fin au gaspillage immobilier

Dans un contexte où la pénurie de logements abordables atteint des sommets¹, **Caracol**, qui développe des colocations interculturelles et solidaires, défend le droit au logement à travers l'occupation temporaire de lieux vacants et lance un appel pressant aux bailleurs publics et privés pour stopper le gaspillage immobilier (appartements, immeubles, pavillons, bureaux...) afin de transformer des lieux vides en lieux de vie.

Arrêter le gaspillage immobilier: un défi majeur pour Caracol

Alors que **plus de 3 millions de logements sont inoccupés** selon la dernière étude de l'Insee², l'association plaide pour une approche plus responsable et collaborative de la gestion des lieux vacants, mettant en lumière l'importance d'avoir un impact positif sur la société et l'environnement.

La mission de Caracol est de **faire évoluer la question du logement en France**, et montrer que d'autres alternatives peuvent être apportées sans nécessairement construire de nouveaux bâtiments.

Ainsi, Caracol exhorte les bailleurs à rejoindre sa cause et à mettre fin au gaspillage immobilier.

"Notre mission va au-delà de la création de colocations solidaires. Nous sommes déterminés à réduire le gaspillage immobilier en accompagnant les bailleurs pour envisager des solutions novatrices et socialement responsables pour leurs biens inoccupés.", déclare **Julien Peyrache, co-fondateur de Caracol**.

Des solutions sur mesure et gagnant-gagnant

En mettant en œuvre son expertise reconnue (*22 sites de colocations en France*), Caracol - dont l'activité est encadrée par **l'article 29 de la loi ÉLAN** ou **le dispositif de l'intermédiation locative** - crée des conditions bénéfiques pour toutes les parties prenantes : bailleurs, habitants et collectivités.

Caracol a ainsi permis à plus de 400 personnes de se loger en Ile-de-France, à Toulouse, Strasbourg, Lyon et Lille. L'association intervient **notamment dans les opérations de renouvellement urbain pour lesquelles le modèle d'habitat diffus (pavillon, appartement, immeuble, etc.) fait particulièrement sens**, étant donné l'agilité de la mise en œuvre de cette solution. (Durée minimum d'un projet : 1 an)

L'association propose aux propriétaires une autre approche de l'occupation temporaire, garantissant la préservation de la valeur de leurs biens tout en contribuant à l'essor de l'habitat solidaire. En collaborant étroitement avec les bailleurs, Caracol s'engage à transformer les biens tout en respectant les normes légales et réglementaires de l'habitat.

*"Nous croyons fermement que l'occupation temporaire peut être un levier puissant pour offrir des solutions innovantes aux propriétaires et aux personnes recherchant un habitat solidaire, tout en optimisant la dynamique d'un quartier. Fort de notre savoir-faire, Caracol a signé récemment une convention de partenariat avec **CDC Habitat** pour la région Ile-de-France."*, annonce **Simon Guibert, co-fondateur de Caracol**.

¹ <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/29e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2024>

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7727384>

Entretien & Sécurisation, Gestion Intercalaire et Valorisation

Caracol offre des **solutions complètes** pour les biens vacants:

1. **Entretien & Sécurisation** : pour préserver la qualité et la sécurité des biens inoccupés et éviter ainsi tout risque de dégradation ou de vandalisme.
2. **Gestion intercalaire**: en facilitant des occupations temporaires, Caracol crée des opportunités de partenariats variés tels que **des collaborations artistiques et des chantiers participatifs**.
3. **Valorisation** : en repensant l'aménagement et en envisageant des transformations adaptées, **Caracol valorise les biens** tout en répondant aux besoins des habitants.

Un impact social et environnemental significatif

Caracol s'inscrit dans une vision novatrice où des lieux vides deviennent des lieux de vie multiculturels et solidaires. En proposant **des logements à partager entre français et étrangers**, l'association favorise la compréhension interculturelle, renforce les liens sociaux et promeut l'inclusion.

La spécificité de l'association est de **sélectionner des collectifs mixtes et équilibrés**, pour qui ce mode d'habitat partagé convient et est bénéfique. De plus, elle propose **un accompagnement social professionnel aux colocataires** qui le nécessitent, en permettant que la colocation temporaire soit un véritable tremplin vers le logement pérenne, en stabilisant les parcours de vie.

L'association contribue à une utilisation plus efficiente des ressources, participant à réduire l'empreinte écologique globale.

De par sa nature, **Caracol valorise l'économie circulaire**. Partager, réutiliser, rénover, recycler, le but est d'éviter de jeter et de gaspiller ce qui peut être encore utile. Le manque de logement conduit bien souvent à **la construction de nouveaux bâtiments, une source de pollution très importante**, notamment en France où 68 % de l'espace est destiné à l'habitat³. La solution de l'habitat temporaire devient alors un réel vecteur de changement, à la fois pour la préservation de nos espaces nationaux, mais aussi pour les habitants.

Au sein des colocations, tout est mis en œuvre pour favoriser un mode de vie éco-responsable. Le vivre-ensemble c'est aussi apprendre à consommer mieux, à utiliser les circuits courts autant que possible, à privilégier la seconde main, etc. Caracol tisse des partenariats avec des associations et entreprises locales, mettant à disposition des colocataires une liste de contacts dans chaque ville.

"En rassemblant des personnes de différentes origines au sein de nos colocations, nous créons des communautés où chacun apporte sa richesse culturelle. En parallèle, nous agissons pour mieux préserver l'environnement en évitant les gaspillages inutiles.", souligne **Julien Peyrache**.

Comment les bailleurs peuvent répondre à l'appel de Caracol

Caracol appelle les bailleurs à agir avec responsabilité en mettant fin au gaspillage immobilier et à rejoindre l'association dans cette initiative cruciale.

L'association a l'ambition de se développer dans les principales métropoles Françaises, **notamment à Bordeaux, Montpellier, Nantes et Rennes**. Elle s'engage à **travailler en étroite collaboration avec les propriétaires pour garantir un partenariat mutuellement bénéfique**, mettant en avant les avantages sociaux et environnementaux de son approche innovante.

Ensemble, ils peuvent créer un impact positif sur la société tout en optimisant l'utilisation de l'espace immobilier.

<https://caracol-colocation.fr/>

Pour toute demande d'information complémentaire, interview, reportage, merci de contacter :

Marlyn Dufetrelle - 06 70 13 16 91 - marlyn.dufetrelle@lagencerup.fr

³ https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/inline-files/rapport_V7_2009-2019.pdf